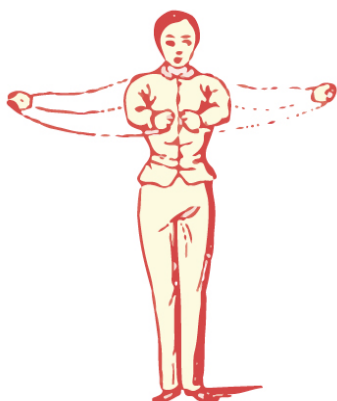


« Le cas est politique ! » Retour sur le numéro 111 de *Quarto*

Nicolas Jouvenceau



Si le titre donne le ton, on entend encore mal résonner sa polyphonie. Elle se découvrira au fil des pages, permettant d'apercevoir en parallèle qu'il s'agit aussi, sous différentes formes, d'affronter la question de la folie au XXI^e siècle. Ce numéro est avant tout consacré à un dossier sur l'autisme, en lien avec une journée d'étude clinique¹ « d'abord pour nous-mêmes, pour affiner notre politique », écrit Daniel Pasqualin dans son éditorial. Il s'agissait avant tout de pouvoir proposer un « état des lieux » de la clinique psychanalytique liée à l'autisme, clinique centrée sur l'étude de cas récents et de pratiques toujours singulières. Au fil des pages de comptes-rendus et d'analyses, avec l'accompagnement d'Anita, Tom, Jules, Yassine, Gus, Tim et Noël, nous pouvons apprécier l'ingéniosité des praticiens – qui ne sont pas tous psychanalystes. Comme l'écrit Justine Junius à propos de l'équipe avec laquelle elle travaille, « nous avons tenté, chacun avec notre style, qu'il [Tom] accepte de nous inclure dans son travail incessant avec une langue énigmatique et intrusive² » et d'ajouter pour son propre compte : « je deviens un partenaire qui docilement accompagne son élaboration ».

Néanmoins, les considérations générales n'ocultent pas les difficultés concrètes et les exigences éthiques que chacun doit pouvoir mettre en œuvre pour soi, dans son rapport à l'enfant autiste : « ne se permettre aucun désir pour l'enfant », « attendre sans rien espérer », être libéré des « impératifs du sens », opérer « avec le hors-sens³ » ; « devenir un des objets de l'espace. Pas de demandes, de consignes à respecter⁴ » ; « se faire le nouveau partenaire de ce sujet en dehors de toute réciprocité imaginaire et sans la fonction de l'interlocution symbolique⁵ ». Il s'agit également d'accepter que l'autisme ne peut donner lieu à une « solution », ce qui supposerait que l'on puisse le résoudre comme un « problème », mais qu'avec lui c'est « le réel de la jouissance [qui] balaie toute prétention visant à obtenir une quelconque résolution⁶ ». L'effort ainsi demandé au praticien « confine à une ascèse – ascèse au sens du désir de soutenir une perspective⁷ ».

Une « politique » se dégage alors peu à peu de cette mise en commun des pratiques singulières, au sein d'une assemblée visant à mieux délimiter les exigences de cette ascèse et les finalités de cette perspective : dialoguer sur les manières d'être-ensemble, avec les sujets autistes mais aussi entre partenaires au sein de l'institution. Celle-ci est néanmoins elle-même soumise à rude épreuve, en particulier au regard de ses attentes normatives et de ses pratiques héritées. Pour J. Junius il importe, « à l'inverse des méthodes préétablies », de construire « une méthode sur mesure⁸ ». Pour cela, ajoute Neus Carbonell, « l'institution elle-même doit

¹ Journée d'étude de l'ACF-Belgique du 28 février 2015, « Autisme et psychanalyse : résultats ».

² Junius J., « Apprendre et se laisser apprendre », *Quarto*, n° 111, septembre 2015, p. 16. Toutes les citations suivantes se réfèrent à ce numéro de *Quarto*.

³ Carbonell N., « Comment apprendre sans le savoir de l'Autre ? », p. 19.

⁴ Madera E., « Exister pour Yassine », p. 24.

⁵ Matet J.-D., « La guerre dans le cas », p. 27.

⁶ Lecœur B., « Autisme, l'espace des solutions », p. 33.

⁷ Matet J.-D., *op. cit.*, p. 25.

⁸ Junius J., « Apprendre et se laisser apprendre », p. 17.

se faire suffisamment docile, doit être prête à apprendre la langue de l'autiste » ; « il s'agit surtout de permettre à l'enfant autiste d'utiliser l'institution pour faire suppléance aux bords de son corps et rendre ainsi possible que l'Autre soit supportable⁹ ». La politique est donc aussi celle que l'institution accepte de conduire dans ses murs.

Dans un cercle plus large, est politique la question de l'accompagnement de l'autisme et des pratiques considérées collectivement comme légitimes pour le faire. Bien que de façon atténuée, nous entendons aussi dans ce numéro les échos de la « bataille de l'autisme » et de la place à accorder à la psychanalyse. L'allocution de Muriel Gerkens¹⁰, en ouverture de cette journée¹¹ montre que les décideurs politiques peuvent être réceptifs aux arguments et résultats des cliniciens. Sans oublier, comme le note Éric Laurent, que l'autisme « est devenu un problème de santé publique majeur, en particulier compte tenu de la façon dont les chiffres relatifs au dénombrement des sujets autistes ont explosé au cours de vingt dernières années¹² ».

Enfin, et au-delà de ce précieux dossier sur l'autisme, la politique s'insinue dans la formation de l'analyste et dans les démêlés où il se trouve pris, entre attachements infantiles, jouissance, identifications imaginaires et construction / déconstruction de ses fantasmes. Une belle illustration en est donnée par le dialogue entre Khalil Sbeit — psychanalyste d'origine palestinienne mais exerçant à Haïfa, en Israël — et Gil Caroz. Si le parcours analytique permet « une certaine chute des idéaux » et un « allègement de la figure du père¹³ », il ne conduit pas à une suppression des différends — qui font précisément la politique, à condition d'être pacifiés par le langage et la culture. G. Caroz révèle ainsi que s'il a pu se mettre à parler avec son interlocuteur, il ne sera jamais d'accord avec lui sur certains problèmes. « Pour moi, ajoute-t-il, c'est cela la condition pour pouvoir parler, c'est de savoir qu'on ne se mettra jamais d'accord parce qu'il n'y a pas de solution du côté de l'harmonie ou de l'union¹⁴. » Il conviendrait également d'ajouter, pour tous les sujets, la nécessaire prise en compte des traumatismes de notre époque, dont certains mêlent histoire personnelle et événements politiques, comme les attentats de Madrid abordés par Yves Vanderveken¹⁵.

Reste à ajouter l'horizon qui peut continuer de nous mettre au travail, chacun à sa manière et selon des modalités diverses : « mieux serrer encore le réel en jeu dans ce nouage du clinique et du politique¹⁶ ». Décidément, ce numéro de *Quarto* porte bien son nom !

⁹ Carbonell N., *op. cit.*, p. 20.

¹⁰ Actuelle présidente de la Commission Santé du Parlement fédéral Belge.

¹¹ Gerkens M., « Ouverture », p. 12-13.

¹² Laurent É., « Ponctuation, élaboration », p. 38.

¹³ Matet J.-D., Caroz G., Sbeit K., « Victime réelle ? », p. 53.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Vanderveken Y., « Crise, trauma et décision subjective », p. 57-61.

¹⁶ Pasqualin D., « Éditorial », p. 7.